



Conflits locataire contre propriétaire

Par **christelle24**, le 11/03/2011 à 23:47

Bonjour,

En location gerance(bail)café resto proprio trompé sur l'état des lieux garder les clés du local,j'ai des problèmes sur le tout,il m'a bloqué les portes de l'interieur acces refusés,pas remis de certificats de conformité dit que c'est moi qui doit faire l'entretien de tous alors que lors du contrat signé pas de courant,a l'ouverture du commerce toilettes bouchés,eaux qui s'écoule du toit dans le commerce,cave rempli d'eau,dit au proprio pas de resultat,pas de loyé il m'a condamné les portes.Problème électrique,mon materiel a cramé j'aiu perdu au tribunal,sais moi qui soit disant aurez du faire l'entretien,soit disant qu'il est conforme dit par un simple electricien ami du proprio,sans facture je suis perplexe...J'ai fait appel au tribunal puisqu'il y a plus que l'electricité ,le propriétaire m'a également demander a la signature la totalité de la caution,j'ai remis en etat les locaux refait la cuisine entierement(carrelages mur et sol)etat pour location immediat lui gagne et mon je perd tous ,argent materiels ,santé,et en plus il me demende encore beaucoup d'argent esse juste.

je voudrais savoir si il avait le droit de faire tout ca,et moi je fait quoi,tout mon materiels a l'interieur et les papiers et effet personnel aidez moi je suis aujourd'hui inscrit a pole emploi et au rsa car j'ai deux enfants en bas age MERCI